



Objet : Enquête administrative
DDTM 35/UEEM/CM – SM20/002

Avis/Expertise Ifremer

**Direction Départementale des
Territoires et de la Mer (35)
Délégation à la Mer et au Littoral
Service Usages, Espaces et
Environnement Marins
Unité Cultures Marines
Bâtiment INFINITY
3 rue du Bois Herveau
35418 Saint-Malo**

**A l'attention de
M. X**

Dinard, le 17/07/2020

Vos réf. : Enquête administrative n°EA_SM20/002
Dossier suivi par M. X

Nos réf. : 20-047-3_Ifremer.LERBN.2020.Avis08_DDTM35_EA_SM20-002
Dossier suivi par Patrick LE MAO et Claire ROLLET

M.,

Veillez trouver ci-joint l'avis de l'Ifremer au format souhaité.
En souhaitant avoir répondu à votre demande, veuillez agréer, M.,
l'expression de toute ma considération.

**Patrick LE MAO
Chef Intérim du LERBN
Ifremer de Dinard**

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Dinard
CRESCO
38 rue du Port Blanc
35800 Dinard
+33 (0)2 23 18 58 58

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne - CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr

Copie interne Ifremer :

Antoine DOSDAT : Directeur du Centre de Bretagne
(dirbrest@ifremer.fr)

Marie-Pierre HALM : Responsable de l'Unité Littoral
(littoral.dir@ifremer.fr)

Alain BISEAU : Responsable du Processus "Expertises et avis", Station de
Lorient (alain.biseau@ifremer.fr)

DDTM d'Ille-et-Vilaine
SUEEM Pôle Cultures marines



Saint-Malo, le 15/07/2020

Objet : Enquête administrative n° EA_SM20/002
Référence : Article R923-24 du Code rural et de la pêche maritime
Affaire suivie par : COURDENT Stéphane

J'ai l'honneur de solliciter votre **Avis** sur

les demandes d'autorisation d'exploitation de cultures marines n° SM20/0039, SM20/0042, SM20/0047, SM20/0038 pour une opération de **Reclassement, Création, Création, Agrandissement (superficie / longueur)**
déposée par :

DANIEL SEBASTIEN MICHEL
demeurant 11 RUE DU DOMAINE DU HAUT CHEMIN, 35350
LA GOUESNIERE
HODBERT ERIC
demeurant 5 RUE DU PORT, 35960 LE VIVIER-SUR-MER
ELION SERGE
demeurant 46 Grande Rue Vildé La Marine, 35120 HIREL
SARL CONAN LE TALLEC
demeurant 10 rue du Vauhariot, 35260 CANCALE

Les documents relatifs à ces projets sont consultables auprès du service Cultures Marines de la DDTM de Saint-Malo pendant toute la durée de l'enquête.

Amalia HARISMENDY
Chef du Service Usages, Espaces
et Environnement Marins
La Chef de service
Usages, Espaces et Environnement Marins
Amalia HARISMENDY

Réponse motivée :

Avis favorable aux 4 dossiers

SPRONOR - P. LENOIR
Responsable Station Dinard
par itinéraire

NOTA : Chacune des autorités concernées dispose d'un délai d'un mois pour répondre. Elle peut le faire porter à 2 mois sur demande faite 10 jours avant la fin du premier mois auprès du directeur départemental des territoires et de la mer. **L'ABSENCE DE REPONSE EQUIVAUT A UN AVIS FAVORABLE.**

PJ : Extrait de cadastre

3, rue du bois Herveau Bâtiment Infinity CS 51 802 35418 Saint-Malo
téléphone : 0290574020 / télécopie : / mél : ddtm-cultures-marines@ille-et-vilaine.gouv.fr